

VIVONS LE GRAND-LEMPES

Journal municipal de la commune de Le Grand-Lemps

[#179 - Août 2020]

UN NOUVEAU MAIRE UNE NOUVELLE MAIRIE



Habiter et vivre
Le Grand-Lemps

■ L'équipe au travail



■ Entre nous



L'Édito



C'est avec plaisir et fierté que je m'adresse à vous aujourd'hui via le journal municipal, en tant que maire de notre belle commune. Ce premier numéro du mandat est l'occasion de vous présenter plus précisément votre municipalité :

Nouvelle équipe, nouvelle méthode de travail, nouvelle façon d'être, nouveau nom ! Vivons Le Grand Lemps ! Ce nom fait écho à notre vision de la commune : un village où l'on vit.

Notre volonté est de partager avec vous le plus souvent possible. Communiquer, informer, échanger, c'est notre

engagement. Ainsi, d'ici la fin de l'année, quatre publications sont prévues, parfois sous un format plus réduit pour une information régulière.

Le début de notre mandat, commencé le 25 mai, a bien sûr été impacté par la crise sanitaire qui se répercute encore fortement sur le quotidien de tous. Après la distribution à domicile des masques fournis par la région, l'ouverture progressive des écoles a dû être organisée avec la mise en œuvre d'un nouveau protocole sanitaire. La municipalité a également proposé un accueil des enfants hors temps scolaire et décidé d'autoriser l'accès aux salles et stades municipaux aux associations dans le respect des règles sanitaires. Cela étant, des contraintes fortes demeurent et les événements importants de la commune ont malheureusement été annulés ou sont suspendus. La gestion de cette crise et les exigences du quotidien ne nous font pas oublier les engagements de notre programme et les commissions municipales se mettent progressivement en place. Par exemple, la commission démocratie participative engagera dès septembre les travaux sur les référents de quartier et les modalités de leur mise en place.

Être maire, c'est aussi administrer le personnel communal, primordial pour la vie du village. Dès les premières semaines de mon mandat, j'ai engagé des rencontres individuelles avec chaque agent afin d'échanger sur leurs domaines de compétence, le cadre de leurs actions et leurs attentes. Mes fonctions s'inscrivent également au niveau de la communauté de communes de Bièvre Est. Nommée vice-présidente chargée du PLUI et de l'urbanisme, je tiens à assurer une présence et un travail réguliers au sein de ce maillon essentiel de notre territoire.

Mais place à la suite, je vous invite à découvrir dans les pages suivantes l'ensemble des conseillers municipaux et leur délégation, des nouvelles de nos associations ainsi que différentes rubriques, et vous souhaite une très bonne lecture.

Restant à votre écoute,

*Géraldine Bardin-Rabatel,
maire du Grand-Lemps*

Le Sommaire



4 | Discours d'investiture

5 | Prise de fonction

6 | L'équipe en images

7 | CCAS

10 | CCBE

10 | Premières actions

11 | Parole à l'opposition

12 | Ressenti Covid 19

20 | Brèves

23 | Coin du philosophe



Vivons Le Grand-Lemps n°1

du mois d'août 2020

Directeur de publication :

Géraldine BARDIN-RABATEL,

maire du Grand-Lemps

Rédacteurs : Groupe, comité rédaction de conseillers municipaux.

Coordinatrice Mairie / Associations : Émilie Gonon

Maquette / Mise en Page : www.oliviersalvaia.fr

Impression : Imprimerie Rochat

Distribution : NATH.COM 38690 Le Grand Lemps

Crédit photos : Archives, comité de rédaction, associations, personnelles, Éric Selfstick DL

Horaires d'ouverture de la mairie

- Lundi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Mardi : 9h - 12h et 13h30 - 19h

- Mercredi : 9h - 12h

- Jeudi : 9h - 12h et 13h30 - 17h

- Vendredi : 9h - 16h30

Contact

6, rue Lamartine 38690 Le Grand-Lemps

Email : mairie@legrandlemps.fr

Tél. : 04 76 55 80 34 - Fax : 04 76 55 56 67

■ Discours d'investiture

Le 25 mai 2020

Mesdames et messieurs,

Chères Lempsiquoises, chers Lempsiquois, chers concitoyens, Chers collègues,

C'est avec plaisir, et non sans une certaine émotion, que je m'adresse à vous aujourd'hui dans cette salle du conseil municipal.

Je vous remercie de la confiance que vous venez de m'accorder, et je saisis l'opportunité de ce premier discours afin de remercier les lempsiquoises et les lempsiquois pour la confiance qu'ils nous ont accordée le dimanche 15 mars dernier. Cela malgré les conditions d'hygiène drastiques que nous imposait la covid 19.

Seule, on ne peut devenir maire.

Mes remerciements s'adressent ce soir bien évidemment à TOUS mes colistiers, certains devenus depuis conseillers municipaux, qui m'ont épaulée durant la campagne par leurs conseils avisés, par la pertinence de leur débat et surtout par leur investissement et leur travail.

MERCI

Je remercie également ma famille pour sa patience et son soutien sans faille, et plus particulièrement mon époux pour son oreille attentive et son aide précieuse.

Les semaines que nous venons de traverser ont été très éprouvantes, moralement et physiquement, pour beaucoup d'entre nous mais cette période difficile nous a rappelé des mots essentiels comme la solidarité, l'entraide, la fraternité.

Autant de valeurs chères à notre groupe.

Je voudrais dans ces circonstances remercier Nicole Berton et son équipe qui ont dû prendre en charge la gestion de cette crise sanitaire sans précédent, et, d'une façon plus générale saluer l'ensemble de son action auprès des habitants.

Je salue également Alain Collet, notre doyen pour la présidence de cette assemblée.

Sans opposition, il n'y a pas de démocratie.

Nous accueillons donc au sein du Conseil Municipal les représentants de la liste le Grand-Lemps horizon 2026.

Je les félicite, comme l'ensemble des

élus et leur souhaite la bienvenue.

Mettre l'humain au cœur des décisions, cela commence par travailler ensemble dans un respect mutuel des convictions de chacun.

Cette écharpe tricolore, symbole de la République, je la reçois comme un honneur, une charge, une responsabilité et je mesure pleinement le devoir qui devient le mien.

J'en profite à ce titre pour rendre hommage à mes prédécesseurs qui ont arboré dignement les couleurs de notre belle commune.

Dans la lignée de notre campagne et de nos maîtres mots : courtoisie et bienveillance, je serai le maire de toutes les lempsiquoises et de tous les lempsiquois.

Je serai un maire à l'écoute de chacun et m'attacherai à réconcilier les citoyens avec la notion de politique pour la remettre dans son sens noble du terme : la gestion de la cité.

Je mettrai en place la démocratie participative et activerai le potentiel de chacun via nos référents de quartiers, via notre conseil des sages, via notre conseil des enfants et enfin via la refonte du conseil citoyen.

Durant les 6 années à venir, je ferai en sorte de rendre notre village accueillant, de garder et développer son dynamisme commercial, d'accorder une place prépondérante à la culture. La culture Française bien sûr mais pas seulement. Une culture internationale et notamment Allemande en accompagnant notre comité de jumelage.

Avec Dogern, l'amitié dépasse les frontières

Die freundschaft mit Dogern ist starker als die Grenzen

Enfin, et surtout, j'envisagerai l'écologie et l'environnement comme une compétence transversale. Compétence qui se retrouvera au cœur de chacune de nos actions.

C'est un engagement que nous avons pris ensemble auprès des électeurs, nous avons envers eux une obligation morale et collective de réalisation.

Nous allons ensemble écrire une page de l'histoire de notre village.

Pour se faire, je sais que nous pourrions compter sur une administration municipale, des services techniques

compétents et engagés auprès de nos concitoyens, comme nous avons pu le constater durant toute cette période de confinement et encore maintenant. Je l'ai dit lors de la campagne et je le répète : je crois en la force de ce groupe nouvellement élu.

C'est une équipe soudée. Une équipe aux compétences pluridisciplinaires. Compétences Sociales, juridiques, comptables, culturelles, environnementales.

Ce sont tous des professionnels issus de la société civile, certains ayant déjà fait plusieurs mandats au sein de notre commune.

Compétences variées qui confèrent à ce groupe sa diversité et sa richesse.

Mon rôle de maire sera de fédérer ces énergies tout au long de la mise en place de notre programme.

Je crois en l'échange et au dialogue, et c'est dans ce sens que je mènerai notre action communale et intercommunale dans les instances de la communauté de communes de Bièvre Est. Communauté de communes dont le rôle prépondérant doit faire partie intégrante de notre gestion communale et territoriale. Nous ne négligerons ni son importance ni son utilité.

Enfin, n'oublions pas notre passé, d'où l'on vient, ceux qui ont œuvré avant et pour nous. Pensons à nos aînés qui ont grandement souffert de ce confinement.

À ce titre, et plus personnellement je dédie ces quelques lignes à mon grand-père paternel, ancien maire de Colombe et conseiller général, qui m'a sûrement transmis le goût de l'engagement public.

C'est également aujourd'hui l'anniversaire de ma grand-mère maternelle et mes pensées vont à elle.

Alors mes chers collègues, c'est maintenant le temps du travail et de la mise en œuvre qui s'ouvre.

Avec vous j'y consacrerai toute mon énergie !

Parce-que Le Grand-Lemps est notre Avenir !

MERCI

*Géraldine Bardin-Rabatel,
maire du Grand-Lemps*

■ Prise de fonction

Prise de fonction retardée



Les élections municipales du 15 mars nous ont élus au premier tour.

Le confinement a retardé nos prises de fonction. Il a ajourné l'élection du Maire, des adjoints, des conseillers délégués et différé les diverses nominations ou élection des membres du conseil municipal aux conseils d'administration des différents organismes extérieurs, la constitution des commissions...

Notre prise de fonction a été officialisée par le premier conseil municipal du 25 mai 2020 avec l'élection de Madame Géraldine BARDIN-RABATEL en tant que Maire et de ses 4 adjoints.

Lors du second conseil municipal du 12 Juin, il a été procédé à la mise en place des différentes commissions, et représentation de la mairie dans les différentes structures extérieures.

Ces deux premiers conseils municipaux ont eu lieu avec des contraintes sanitaires liées à la Covid 19 et ont été transmis en direct via les réseaux sociaux.

Chrystèle Martin Millan
Coiffeuse à domicile
Hommes - Femmes - Enfants

Tél. 04 76 55 53 04
ou 06 83 69 70 40

BLANC Christophe SASU

Peinture Décoration
Plafond Tendu
Peinture Extérieure

Christophe BLANC 07 86 77 96 38
477 chemin du Barballon c.blanc90@laposte.net
38690 Le Grand Lemps elret 811 960 772 000 10

■ L'équipe en images



Géraldine BARDIN-RABATEL
Maire



Jacques GACON
1^{er} adjoint
Démocratie participative,
grands travaux structurants



Lydie MONNET
2^e adjointe
Action sociale, associations,
écoles et jeunesse



André UGNON
3^e adjoint
Vie économique,
urbanisme et travaux



Gaëlle ROMATIF
4^e adjointe
Tourisme, patrimoine,
animation, culture

Conseillers délégués



Sophie GAILLET
Environnement, écologie



Anne-Cécile SCHNEIDER
Patrimoine



Roger BAYOT
Culture



**Stéphane
DE MAGALHAES TEIXEIRA**
Information, communication



Annie BERT
Vie associative



**Marie-Françoise
JULLIEN**
Écoles, jeunesse



Alain COLLET
Urbanisme et voirie



Christophe PEZET
Aménagement, entretien
des bâtiments



Raphaël BRIANÇON
Projets structurants

Conseillers municipaux



Agnès BOULLY-FELIX



Cécile BARON



Christophe GUETAZ



David FAURITE



Jeanne FELIX



Michel FORGUE



Pascale PRUVOST



Catherine SERVETTAZ



Pierre-Louis TERRIER

Conseil d'administration



Mardi 24 juin 2020 à 10h s'est tenu le 1^{er} conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Ce premier conseil a validé la nomination de Lydie Monnet, Vice-Présidente.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS DU GRAND-LEMPES :

- > **M^{me} Le Maire Géraldine BARDIN-RABATEL** : Présidente de droit
- > **Lydie MONNET** : Vice-Présidente
- > **Christiane ALBERTO** : Ex-Présidente de l'ADMR
- > **Roger BAYOT** : Conseiller municipal
- > **Annie BERT** : Conseillère municipale
- > **Agnès BOULLY-FELIX** : Conseillère municipale
- > **Yveline CHOMAT** : Secours catholique
- > **Maryvonne DEBLOCK** : Infirmière retraitée
- > **Nathalie DOUILLET** : Aide-soignante
- > **Marie-Françoise JULLIEN** : Conseillère municipale
- > **Pascale PRUVOST** : Conseillère municipale
- > **Christian RAYMOND** : Club Ambiance amitié
- > **Bernadette UGNON** : Bénévole banque alimentaire de la Côte Saint André

Membres du conseil municipal siégeant dans les établissements extérieurs

COMMISSION APPEL D'OFFRE (CAO)

Titulaires : André UGNON – Raphaël BRIANCON
Pierre Louis TERRIER. Suppléants : Lydie MONNET
Gaëlle ROMATIF – Michel FORGUE

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE

Titulaires : Lydie MONNET – Annie BERT

RÉFÉRENT DÉFENSE :

Titulaire : Jacques GACON

RÉFÉRENT SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Titulaire : Jacques GACON. Suppléante : Pascale PRUVOST

TERRITOIRE ÉNERGIE

Titulaire : André UGNON. Suppléant : Michel FORGUE

CONSERVATOIRE DE L'ESPACE NATUREL

Titulaire : Roger BAYOT. Suppléant : André UGNON

COMMISSION DÉPARTEMENTALE AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Représentant pour siéger en nom et lieu de M^{me} Le Maire :
André UGNON

EHPAD

Représentant pour siéger en nom et lieu de M^{me} Le Maire :
Jacques GACON. Titulaires : Jacques GACON – Lydie
MONNET

■ Commissions et environnement

■ Environnement et écologie



La protection et l'amélioration de l'environnement sont des questions d'importance majeure pour le bien-être des habitants et le respect de la nature.

Consciente des enjeux et des attentes, la municipalité engagera des réflexions et des actions spécifiques sur l'écologie de nature à accompagner des changements, notamment poursuivre la réduction de dépenses énergétiques des bâtiments communaux, développer les installations environnementales (ruches, espaces de vie à insectes, récupérateurs d'eau...) proposer des informations sur la permaculture, le tri sélectif.

Les préoccupations environnementales se doivent aussi d'être intégrées dans de nombreux domaines d'intervention communale, c'est pourquoi, une approche environnementale est nécessaire pour contribuer à donner une perspective globale à l'action de la municipalité. Cette démarche, conduite par Madame le Maire en lien avec la conseillère déléguée à l'environnement et à l'écologie, Madame Sophie Gaillet, assure ainsi la prise en compte des enjeux environnementaux pour l'ensemble des décisions à venir.

Naturellement, les travaux des commissions municipales s'attacheront également à l'aspect environnemental à l'occasion de l'examen des questions dont elles seront saisies.

■ Participants commissions thématiques de la commune

FINANCE	DEMOCRATIE PARTICIPATIVE	GRANDS PROJETS STRUCTURANTS
Présidente : Géraldine BARDIN-RABATEL Raphaël BRIANÇON David FAURITE Lydie MONNET Pierre Louis TERRIER André UGNON	Vice Président : Jacques GACON Cécile BARON Agnès BOULLY-FELIX David FAURITE Jeanne FELIX Michel FORGUE Sophie GAILLET Marie-Françoise JULLIEN Lydie MONNET	Vice Président : Raphaël BRIANÇON Cécile BARON Jacques GACON David FAURITE Michel FORGUE Sophie GAILLET Christophe GUETAZ Lydie MONNET Christophe PEZET Pascale PRUVOST Catherine SERVETTAZ André UGNON

VEILLE SOCIALE	VIE ASSOCIATIVE	VIE SCOLAIRE ET JEUNESSE
Vice Présidente : Lydie MONNET Roger BAYOT Agnès BOULLY-FELIX Marie-Françoise JULLIEN Pascale PRUVOST André UGNON	Vice Présidente : Annie BERT Cécile BARON Stéphane DE MAGALHAES TEIXEIRA Jeanne FELIX Christophe GUETAZ Lydie MONNET Pascale PRUVOST Gaëlle ROMATIF	Vice Présidente : Marie-Françoise JULLIEN Jeanne FELIX Jacques GACON Sophie GAILLET Lydie MONNET Gaëlle ROMATIF

VIE ECONOMIQUE ET TRAVAUX	URBANISME ET VOIERIE	AMENAGEMENT ENTRETIEN DES BATIMENTS
Vice Président : André UGNON Raphaël BRIANÇON Michel FORGUE Gaëlle ROMATIF Anne-Cécile SCHNEIDER	Vice Président : Alain COLLET Sophie GAILLET Marie-Françoise JULLIEN Gaëlle ROMATIF Catherine SERVETTAZ André UGNON	Vice Président : Christophe PEZET Agnès BOULLY-FELIX Michel FORGUE Christophe GUETAZ Marie-Françoise JULLIEN André UGNON

PATRMOINE	TOURISME	CULTURE
Vice Présidente : Anne-Cécile SCHNEIDER Cécile BARON Agnès BOULLY-FELIX Stéphane DE MAGASLAES TEIXEIRA David FAURITE Jacques GACON Gaëlle ROMATIF Catherine SERVETTAZ	Vice-Présidente : Gaëlle ROMATIF Cécile BARON Cécile BARON Agnès BOULLY-FELIX Raphaël BRIANÇON Jacques GACON Catherine SERVETTAZ	Vice-Président : Roger BAYOT Cécile BARON Jeanne FELIX Sophie GAILLET Lydie MONNET Pascale PRUVOST Gaëlle ROMATIF Anne-Cécile SCHNEIDER



TAXI GACON

Le Grand-Lemps - 06 64 95 37 25 - taxigacon@gmail.com

- 3 véhicules à votre disposition (2 x 7 places et 1 x 9 places (chauffeur inclus)).

- À votre service 7j/7 24h/24

Une équipe sérieuse et discrète pour vous accompagner durant vos RDV hospitaliers (chimio, rayons, dialyses, consultations...). Conventionné Sécurité Sociale. Disponible pour vos transports professionnels ou privés, gares, aéroports...

MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE POUR LA COMMUNE DU GRAND-LEMPES

Le 8 juin dernier, lors du 1^{er} conseil communautaire, Monsieur Roger Valtat a été réélu Président de la CCBE.

Madame le Maire Géraldine Bardin-Rabatel a été élue vice-présidente en charge du PLUI et de l'urbanisme et entre au bureau de la CCBE avec 39 voix sur 42.

Entrent au conseil communautaire : Géraldine Bardin-Rabatel, Jacques Gacon, Lydie Monnet, André Ugnon, Agnès Bouilly-Félix, Pascale Pruvost.

REPRÉSENTANTS DE LA COMMUNE AUX DIFFÉRENTES COMMISSIONS

Commission Appel d'Offres :

> Jacques GACON - titulaire

Commission Délégation de Service Public

> Lydie MONNET Suppléante

> Pascale PRUVOST Suppléante

Commission intercommunale des Impôts directs (CIID)

> Pascale PRUVOST Suppléante

CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES AU SEIN D'ORGANISMES EXTERIEURS POUR LA COMMUNE DU GRAND-LEMPES

Établissement public SCOT (Schéma de cohérence territoriale de la région urbaine de Grenoble)

> Géraldine BARDIN-RABATEL Suppléante

Assemblée générale de l'établissement public foncier local du Dauphiné (EPFL)

> Géraldine BARDIN-RABATEL Titulaire

Observatoire Foncier Partenarial de l'Isère (OFPI)

> Géraldine BARDIN-RABATEL Titulaire

Syndicat Intercommunal de Collecte et de traitement des ordures ménagères (SICTOM)

> André UGNON Suppléant

Syndicat Isérois des Rivières Rhône Aval (SIRRA)

> Jacques GACON Titulaire

Conseil d'Exploitation de la Régie des Eaux Bièvre Est

> Lydie MONNET Titulaire

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL SIÉGEANT AUX COMMISSIONS THÉMATIQUES DE LA CCBE

COMMISSION ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

Titulaires : Jacques GACON - Jeanne FELIX

Suppléant : David FAURITE

COMMISSION COHÉSION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

Titulaires : Lydie MONNET - Roger BAYOT

Suppléant : Marie-Françoise JULLIEN

COMMISSION ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE

Titulaires : Anne-Cécile SCHNEIDER - Gaëlle ROMATIF

Suppléant : André UGNON

COMMISSION STRATÉGIE ET PLANIFICATION DU TERRITOIRE / CYCLE DE L'EAU

Titulaires : Marie-Françoise JULLIEN - Raphaël BRIANCON

Suppléant : Michel FORGUE

COMMISSION PATRIMOINE, CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Titulaires : Christophe PEZET - Agnès BOULLY-FELIX

■ Premières actions

Les écoles et le confinement

Après 2 mois de confinement, les écoles rentrent dans une période de déconfinement.

L'école ouvre progressivement dans le strict respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires.

Du 15 mai au 22 juin la municipalité s'est adaptée à l'évolution des mesures dictées par le ministère de l'Éducation Nationale :

> **18 mai : 1^{re} phase** de déconfinement a été mise en place par l'ancienne municipalité.

> **2 juin : 2^e phase** : ouverture de certaines classes sur 2 jours ou 2 demi-journées. A la demande des parents et de l'équipe enseignante, la nouvelle municipalité met en place un accueil de loisirs assuré par un renfort d'animateurs afin de permettre aux enfants dits « prioritaires »,

ainsi qu'à ceux dont les 2 parents ne peuvent travailler en distanciel, d'être accueillis toute la journée et tous les jours de la semaine.

► **8 juin : 3^e phase** : tous les enseignants sont de retour et prennent leurs élèves présents tous les jours de la semaine mais par petits groupes. L'accueil de loisirs a donc encore toute sa nécessité et reste en place.

► **Le 22 juin sera la 4^e phase** du déconfinement : école obligatoire pour tous les enfants avec un assouplissement des règles de distanciation et de certains autres gestes barrières. Aucun enfant ne devant être refusé, l'accueil parallèle est maintenu afin de pallier les nouvelles règles de distanciation quand elles ne sont pas possibles en fonction de la taille de la classe.

Distribution des masques de la Région

Dès le lendemain de la prise de fonction officielle, l'équipe municipale s'est mobilisée pour ensacher et distribuer dans chaque boîte aux lettres les quelques 3000 masques fournis par la Région.



■ Espace réservé à l'expression pluraliste du Conseil Municipal

Chers lempsiquoises, lempsiquois,

Je souhaite au nom de notre équipe Le Grand-Lemps Horizon 2026 remercier celles et ceux qui nous ont soutenus lors des élections municipales du 15 mars 2020. Nous regrettons une abstention record avec une participation à 48,29% alors qu'elle était de 72,39% en 2014. Nous avons obtenu 49,89% des voix (446) contre 50,11% (448) pour la liste de Madame Bardin-Rabatel. 5 membres de notre équipe ont été élus au conseil municipal et je suis moi-même élue communautaire.

Le 15 mars dernier la crise sanitaire de Covid19 suscitait déjà de vives inquiétudes. Nous n'imaginions cependant pas que nous allions entrer dans une crise sanitaire mondiale jamais connue dans l'histoire du monde moderne.

Nos pensées émues vont vers les victimes et leurs familles.

Durant le confinement notre Maire Nicole Berton en binôme avec le Préfet, a remarquablement géré cette crise, en protégeant les plus fragiles, en maintenant le lien de proximité nécessaire aux habitants. Nous la remercions pour son engagement sans faille jusqu'au dernier jour de son mandat.

La crise économique qui découle de la crise Covid19 nous oblige à redéfinir nos priorités mais surtout à renforcer nos solidarités. Nous sommes 5 élus à l'écoute et à la disposition de chacune et chacun d'entre vous mais nous sommes aussi une équipe restée soudée au service des habitants de notre commune. Prenez soin de vous et de vos familles. Pascale Pruvost

L'expression pluraliste dans le bulletin d'information municipal

Depuis le dernier renouvellement général des conseillers municipaux, dans les communes de plus de 1 000 habitants, le règlement intérieur du conseil municipal doit définir les conditions de la mise à disposition d'un espace réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale dans le bulletin d'information municipale. Le conseil municipal établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation.

Sans attendre l'adoption de ce règlement intérieur, j'ai proposé aux conseillers n'appartenant pas à la majorité

municipale, un espace réservé dans ce bulletin municipal. En outre, suite à leur demande, une publication sur la page Facebook de la mairie a également été acceptée.

Les modalités de cette expression, accordées à titre temporaire, ne sauraient présumer de celles qui seront définies par le futur règlement intérieur et relevant d'une délibération du conseil municipal.

Géraldine Bardin-Rabatel

École Les Tisserands

En cette période difficile pour tout le monde, nous nous sommes adaptés au mieux, toujours dans l'urgence.

Nous avons contacté plusieurs fois tous les parents pour organiser ces différents accueils.

Nous nous sommes conformés au protocole et aux différentes demandes multiples et parfois contradictoires des familles.

Nous remercions les services de la mairie, notamment les services techniques pour avoir enlevé les bureaux, fait les marquages au sol, remis les bureaux.....

Nous remercions les personnels du périscolaire et de la cantine pour leur adaptation à la situation.

Nous remercions une grande majorité des parents qui se sont adaptés à la situation, qui ont été compréhensifs et bienveillants envers l'équipe enseignante.

*L'équipe enseignante de l'école élémentaire
Les Tisserands*

École La Farandole

La décision de fermer subitement les écoles nous a conduites à trouver une autre manière d'exercer notre métier. Nous avons vécu une situation exceptionnelle à tout point de vue.

Nous n'étions plus avec un groupe d'enfants mais face à un écran....

Nous nous sommes investies pleinement pour l'enseignement à distance pour nos élèves : des préparations

pensées pour que les documents et l'organisation soient lisibles, faciles d'utilisation pour les parents.

Nous avons essayé de garder un lien avec les familles qui n'étaient pas toutes équipées des outils numériques nécessaires. Dans l'ensemble, grâce à des échanges réguliers, nous avons pu garder une relation avec les enfants. Les enseignantes envoyaient les activités aux familles, et en retour les familles transmettaient des photos des enfants en activité.

Depuis le mois de Mai, les enseignantes, les équipes communales et les représentants des parents des élèves se sont rencontrés à plusieurs reprises pour mettre en place le retour à l'école pour une partie des élèves à compter du 18 Mai avec un protocole sanitaire très contraignant. Les enfants se sont bien adaptés aux mesures mises en place et aux gestes barrières.

L'assouplissement du protocole sanitaire a permis à notre grande satisfaction le retour à l'école pour tous à compter du 22 Juin. Les enfants étaient heureux de se retrouver, de partager des moments d'apprentissage, d'échanger entre eux et avec les adultes de l'école.

Cette période montre les capacités de création, d'innovation, d'adaptation et d'expérimentation de la profession. Les parents ont également pris une part active au programme de continuité pédagogique. Cet épisode montre cependant les limites d'un enseignement à distance. Parents, élèves, enseignants, sommes tous d'accord : c'est encore à l'école qu'on est le mieux pour apprendre.

Vive l'école !

*L'équipe de l'école maternelle
La Farandole*

Les Amis de la Fée Verte



Voici le bilan du confinement pour l'association « Les amis de la Fée Verte » :

> Annulation de deux spectacles et report d'un autre à la maison de la culture de Grenoble

> Annulation d'un spectacle au musée de Grenoble

> Annulation du spectacle décentralisé de la MC2 que nous devons organiser à la médiathèque le 11 avril

> Pour l'atelier Lecture à voix haute, les séances ont dû être annulées, ainsi que les lectures prévues à la médiathèque. Les participations aux événements Pal'arbre à la médiathèque et le projet collectif « les trois fois rien » à la ferme Durand à Chabons n'ont également pas pu avoir lieu. Nous espérons pouvoir proposer une nouvelle programmation pendant l'été.

Nous vous remercions de votre attention.

Pour le bureau : Christiane Pezet

lesamisdelafeeverte@gmail.com

Secours catholique



Je veux me faire l'écho, dans cet article du vécu des personnes vulnérables que nous accompagnons mais aussi des bénévoles.

Cette période de confinement inédite qui nous a été imposée, a suscité ou fait ressurgir des émotions qui ont pu être délétères pour le moral. Être privé de l'affection des siens et des liens sociaux, et réduit à une solitude et à un enferment ont

entraîné des conséquences, surtout pour les personnes vulnérables : repli sur soi, humeur dépressive, angoisses, addiction, perte d'estime de soi...

Notre équipe s'est mobilisée pour garder le contact avec les personnes isolées. Cela permettait de briser la solitude par l'écoute d'une voix amie, de reconforter, et de garder le germe de l'espérance, surtout lorsque la crainte de voir atteinte une personne de leur famille par la covid envahissait l'esprit et le cœur.

BÉNÉVOLES CONFINÉS MAIS ACTIFS... ET SOLIDAIRES

Nous avons poursuivi le soutien financier aux personnes en préca-

rité, dans le contexte des préconisations sanitaires.

Nous avons organisé, avec succès, une collecte de dons alimentaires, en sollicitant notre réseau, afin de soutenir notre partenaire La Croix rouge qui avait doublé le nombre de ses bénéficiaires. Merci à tous ceux qui ont répondu par une charité active.

Entre bénévoles aussi, certaines vivant très difficilement cette rupture alors qu'elles avaient trouvé en cette action de solidarité qu'est le Secours Catholique un sens à leur vie. Les couturières se sont mobilisées pour la fabrication de masques, suivant l'appel lancé par la communauté de communes de Bievre-Est, relayé par les mairies.

Line Chomat

Initiatives pour demain

Pour l'annulation de nos activités, le synonyme du mot REGRET peut être mis à toutes les sauces, effectivement ce fut :

Malheureux Nostalgique
A se mordre les doigts
Navrant Bref regrettable
Dommage

Néanmoins, lors des différents échanges mails ou téléphoniques avec les adhérents : la santé était au rendez-vous : Réjouissons-nous !



La mobilisation exemplaire des bénévoles et surtout de l'équipe de salariées a permis à l'ADMR d'assurer la continuité de ses missions essentielles pour affronter l'épidémie. Il a fallu coûte que coûte continuer à accompagner au quotidien les personnes les plus vulnérables face à la COVID-19.

Avec les mesures de confinement, la question des plus fragiles s'est vite posée :

- > Continuer les gestes indispensables et essentiels du quotidien tel que l'aide au lever, au coucher, à la toilette, à la préparation des repas, etc.
- > Continuer l'entretien de la maison, les courses pour les personnes isolées de leur famille.
- > Préserver le lien social est devenu une priorité pour chacun d'entre nous : prendre des nouvelles par téléphone, s'inquiéter de la santé morale de ceux qui se sont retrouvés très isolés.

Face aux gestes barrières imposés par cette épidémie, l'ADMR s'est très vite mise en ordre de bataille pour se procurer les équipements individuels de protection indispensables, tel que les masques et le gel. Nous remercions tout particulièrement la boutique Coquelicot Couture et toutes les petites mains généreuses des couturières qui très spontanément nous ont proposé gracieusement des masques en tissus. Merci aussi au bureau de Tabac Perrier qui nous a offert des visières de protection et bien sûr le Conseil Départemental qui a vidé ses stocks de masques pour les distribuer à toutes les structures d'aide à domicile de l'Isère.

Cette crise a été l'occasion de réaffirmer de manière concrète les valeurs du réseau ADMR : la solidarité, la proximité, la réciprocité et le respect de la personne.

Marie-Françoise JULLIEN, Présidente

Ressenti Covid 19



Terres Froides Basket

Comme toutes les associations, Terres Froides Basket s'est trouvée le 13 Mars 2020 coupée de ses adhérents. C'était pour nous comme

de grandes vacances, si ce n'est que la saison sportive n'était pas finie.

Très rapidement la FFBB a statué en décrétant une saison blanche pour tous les niveaux : pas de champions, pas de descentes, pas de montées et pas de modifications des formes de championnat. Cela nous a permis d'avoir les idées claires et de commencer à travailler sur la prochaine saison. Tout s'est enchaîné de façon très active, et nous pouvons dire que nous n'avons jamais été aussi prêts que cette année.

Nous avons informé par mail nos licenciés de toutes les évolutions : nouveaux entraîneurs, embauche d'un employé, nombre d'équipes..., et espérons tous les retrouver fin août pour le redémarrage.

Le tournoi a été décalé au 12/13 Septembre, toujours

à La Grange, et nous espérons beaucoup d'équipes autour du projet « Retour au jeu » lancé par la FFBB. Notre assemblée générale sera le samedi 29 Août à 10h30 dans un lieu à définir.

Cette situation nouvelle amène de nombreuses interrogations pour la nouvelle saison. Le financement de nos activités se fait par nos manifestations, le sponsoring et les subventions. Nous savons déjà que c'est très difficile pour nos entreprises partenaires et espérons qu'ils pourront toujours nous aider. De même, nous ne savons pas si les municipalités, le département, la région et l'état sauront maintenir leur niveau d'aides aux associations. Il ne faudrait pas que les associations soient les dommages collatéraux post-Covid.

Pour tout renseignement terresfroidesbasket38@gmail.com.

Nous serons au forum du Grand Lemps le samedi 05 Septembre 2020.

Air les Lynx



Ce virus, comme pour beaucoup, a bouleversé nos vies, et nos structures associatives ont également été touchées de plein fouet ! Nous avons dû faire face à des situations inhabituelles et nous y adapter du mieux possible. La vie associative a été impactée sur plusieurs plans, et particulièrement l'aspect humain évidemment !

Il nous a fallu nous organiser différemment pour les prises de décision et le travail administratif. Nous avons donc, comme presque tout le monde, télétravailler !

Nous nous donnions RDV en visio-conférence pour échanger sur ce qui pouvait être mis en place pour accompagner nos adhérents au mieux.

Nos dirigeants sportifs ont mis en place des programmes de préparation physique à faire à la maison pour que les jeunes puissent garder la forme tout en respectant le confinement ; tout ça grâce aux réseaux sociaux, groupe de discussion, vidéos... Les jeunes aussi ont joué le jeu et ont lancé sur les réseaux des défis sportifs autour du hockey à réaliser. Chacun y est allé de son talent et de son imagination ...

Une volonté générale est très présente en sortie de confinement pour une reprise sportive, bien sûr, adaptée aux règles sanitaires en vigueur, pour trouver des solutions. Dans un premier temps, des regroupements du nombre d'enfants réglementaire pour des footings et préparation physique ont eu lieu sur le Grand Lemps ou encore St Etienne de St Geoires où les sols nous permettent éventuellement de patiner. Nos jeunes sportifs sont volontaires et au RDV avec une belle envie de remettre rapidement les patins !

AIR Roller Hockey les Grands Lynx

Vivement la reprise du foot !



Malgré les incertitudes liées aux conditions de reprise, le bureau et l'équipe technique

travaillent activement à la préparation de la prochaine saison de football.

L'équipe bénévole reste en place dans sa très grande majorité. Le staff technique quant-à-lui est constitué pour l'ensemble des catégories des petits U6 (moins de 6 ans) aux seniors ; le club recherche

encore quelques éducateurs ou dirigeants (H/F) pour renforcer son école de foot ainsi que son équipe seniors féminine.

Enfin, la campagne de renouvellement de licences a débuté.

Vous l'aurez compris, le club s'est d'ores et déjà engagé avec optimisme, ambition et impatience dans la prochaine saison.

Il n'en reste pas moins que - pour atteindre ses objectifs - le LCA Foot

38 a plus que jamais besoin de vous : > joueurs et joueuses en vue de compléter/renforcer ses effectifs ;

> parents ou amis afin de transmettre votre expérience en œuvrant au sein de l'une de nos commissions...

> entreprises partenaires pour nous apporter votre soutien financier ;

**Rejoignez-nous pour fêter ensemble la reprise du foot !
Retrouvez infos et contacts sur www.lca-foot38.fr**

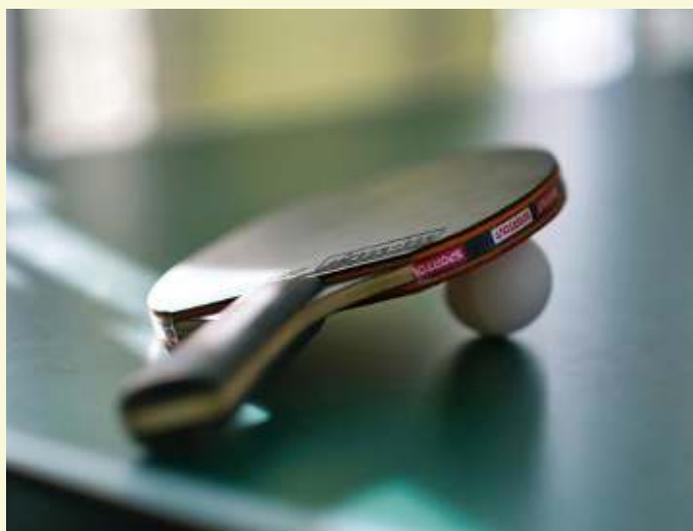
Tennis de table lempsiquois

Pour le TTL, la difficulté principale actuelle est d'essayer d'organiser une fin d'année afin de renouer avec les adhérents avant l'été. Nous ne savons pas si nous pourrions reprendre quelques entrainements au gymnase ni si nous pourrions organiser l'AG prévue le 12 juin à l'espace Pierre Bonnard !! Comment vont se reporter les AG annulées avec des salles déjà pas mal demandées, comment va s'organiser la réunion annuelle de réservation des salles, etc.

Nos adhérents attendent des nouvelles mais ne nous harcèlent pas non plus ! Ils n'ont d'ailleurs pas tous le désir de revenir jouer avant l'été.

Financièrement notre petit club sans salarié ne souffre pas de cette crise. Bonne mise en route à vous !

Pour le TTL, Marie-Estelle Jullien, secrétaire



■ Ressenti Covid 19

Le Hand Bièvre Terres Froides déjà en ordre de marche !



Alors que la plupart des collectifs ont pu reprendre le chemin des entraînements tout en respectant les consignes sanitaires, les dirigeants du Hand Bièvre Terres Froides préparent eux la saison à venir.

Une saison 2020/2021 où le club pourrait voir la section féminine continuer son développement chez les jeunes alors que dans le même temps un nouveau bon du nombre de licenciés est envisagé malgré la pandémie qui pose quelques inconnues.

Après une saison 19-20 raccourcie, le club souhaite continuer sur sa lancée. Le bureau et les coachs en profitent pour travailler l'avenir et réfléchir à plusieurs solutions de fonctionnement.

Le club après avoir mis en place un projet associatif, après avoir fait évoluer le règlement intérieur se lance maintenant dans la mise en place d'un projet technique. L'objectif principal est de créer un style de jeu propre au club et qui sera le fil rouge pour plusieurs générations. Il

permettra ainsi un meilleur accompagnement technique des jeunes licenciés dans leur parcours de formation. Ce projet qui s'étalera sur plusieurs années permettra aussi de renforcer la structure du club en développant l'arbitrage, la formation des entraîneurs et le lien inter-collectif.

Plein d'imagination et d'idées dynamiques, le bureau travaille sur plusieurs projets constructifs, sportifs et festifs afin de poursuivre le développement du club et de le faire participer à l'avie sociale de nos villages.

Comme pour chaque début de saison, le club recherche de nouveaux joueurs pour ses collectifs jeunes et adultes mais aussi des bénévoles prêts à venir épauler l'équipe en place.

Les entraînements démarrent dès le 17 août. Vous nous retrouverez au forum des associations. En attendant vous pouvez nous suivre sur le site du club hbtbf.fr, sur sa page FB et sur instagram.

Tennis Club Le Grand Lemps



L'année 2020 avait très bien commencé pour le club de tennis, mais avec l'arrivée de la crise sanitaire, une période difficile a succédé brutalement à cette embellie et, petit à petit, nous faisons face.

Par chance, notre sport a bénéficié d'une reprise rapide puisque les joueuses et joueurs ont retrouvé le chemin des terrains depuis le 15 mai. Une éclaircie bienvenue pour les sportifs après la période de confinement.

Mais cette reprise s'accompagne de règles qui ont amené des difficultés

particulières à la période :

- Après la frustration de l'arrêt pour petits et grands, ces derniers ne comprennent pas toujours les mesures imposées pour rejouer : cela demande pédagogie et temps d'explication.
- La mise en place des règles permettant la reprise est chronophage. En effet, si pendant le confinement rien ne se passait, ce fut une période de grand calme avant beaucoup de travail pour gérer la reprise du jeu puis de l'école de tennis : adaptation des protocoles de reprise (ministériels et FFT phase 1 puis phase 2) au club. Dans ce contexte, la municipalité a su accorder sa confiance au club en autorisant l'accès aux terrains.
- Un effort a été fait pour doubler les éducateurs par séance de l'école de tennis afin de limiter à 4 les enfants par terrain (6 maximum). Ce nombre réduit d'enfants par cours et par éducateur permet de sécuriser le contrôle

des gestes barrières et, par voie de conséquence, aussi un meilleur apprentissage pour l'élève !

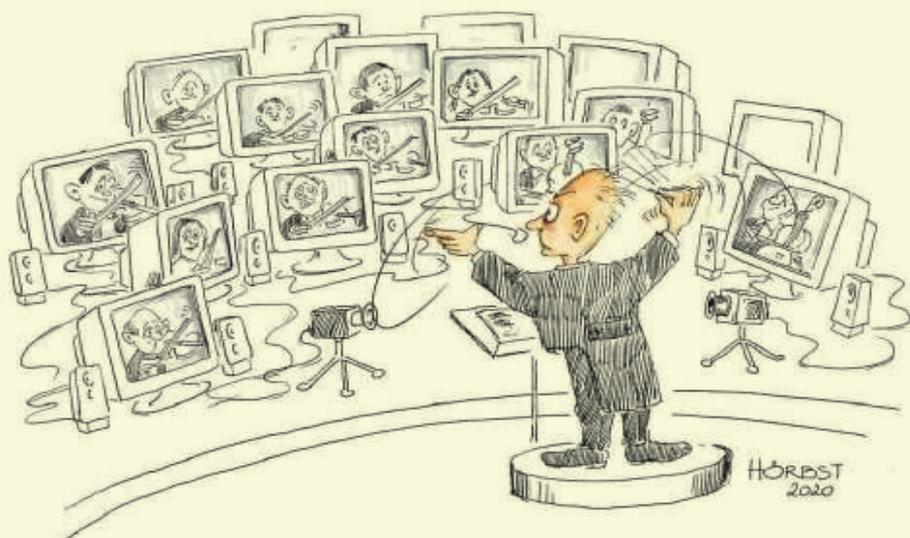
Cela est maintenant réalisé et les séquelles résiduelles de la crise sanitaire seront vite oubliées comme l'annulation de nos manifestations principales : tournoi open de mai et fête du tennis qui nous apportaient son lot de nouveaux adeptes du tennis. On pense maintenant à l'édition 2021 !

Reste aussi à espérer autant de beaux temps que pendant le confinement et, dans le cas contraire, l'ouverture des structures municipales pour les replis mettra les enfants à l'abri.

Alors nous restons optimistes et nous nous tournons vers l'avenir avec le renouvellement des inscriptions été à 10€, une promo qui a fait le succès du club et qui permet d'avoir tous les avantages d'un adhérent jusqu'à fin août (accès illimité aux terrains, éclairage, réservation, assurance...etc.)

Musique des Terres Froides

SINFONIETTA CORONALIS



Évidemment le confinement a chamboulé le fonctionnement de l'association :

- Concernant l'harmonie et la Banda : arrêt total des répétitions, annulation des animations festives prévues (carnavals et apéritifs de mariage), annulation du spectacle prévu LES BLUES BROTHERS les 13

et 14 juin à la Grange avec la chorale du collège Liers et Lemps et les comédiens de Coco & Co. Dans le meilleur des cas, ce spectacle sera reporté en juin 2021.

Les musiciens de l'orchestre ont combattu la frustration du confinement et de l'isolement musical en s'envoyant mutuellement quelques

enregistrements musicaux de leur cru... mais aussi en s'enregistrant individuellement sur une bande son d'un morceau de notre spectacle des Blues Brothers (She caught the Caty). Une fois récupérés tous les enregistrements, et après le mixage, nous voici avec une version « harmonie du confinement » de notre morceau. Un vrai plaisir pour tous de s'entendre jouer ENSEMBLE malgré le confinement.

- Pour l'école de musique : la majorité des cours individuels ont été maintenus à distance par vidéo ou téléphone. Cela ne remplace pas les cours traditionnels mais cela a permis de conserver les liens professeur/élève et de continuer à contrôler le travail des apprentis musiciens. Les cours collectifs de Formation Musicale ont été suspendus, l'audition de l'école de musique (prévue le 20 juin) a été annulée. Difficile pour les élèves de rester motivés !

Ressenti Covid 19

Comité de jumelage, saison 2020



Le Comité du Jumelage a été touché par les mesures sanitaires gouvernementales et européennes. Le repas des adhérents prévu le 23 mai et notre rencontre prévue les 19, 20 et 21 juin à Dogern ont dû être annulés. Bien triste saison pour nous

tous, français comme allemands.

En ce qui concerne la visite des allemands en octobre, rien n'est encore envisagé à l'heure actuelle, tout est en stand-by. La prudence est de rigueur.

Nous vous rappelons que notre Assemblée Générale aura lieu en novembre mais comme nous vivons quasiment au jour le jour, prévoir un évènement d'ici à 5 mois nous semble un peu présomptueux, aussi la date n'est pas encore fixée. Laissons passer les mois d'été, nous aviserons à la rentrée. Souvenez-vous que l'AG est ouverte à tous les lempsiquoises et lempsiquois. Nous serions heureux d'accueillir de nouveaux adhérents, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

Le président du Comité du Jumelage, Gérard Burion.

Courriel : jumelagedgl@orange.fr

Site Internet :

<http://jumelage-le-grand-lemps-dogern.webnode.fr>

Dans les Pas de Terrasse

Festival Claude Terrasse, édition 2020.

Dans le contexte difficile dans lequel nous nous trouvons tous, la session de la sixième édition du Festival Claude Terrasse, initialement prévue les 8, 9 et 10 mai 2020 à La Grange a dû être annulée.

L'association « Dans Les Pas de Terrasse » et l'ensemble KAÏNOS travaillent activement à une reprogrammation à l'automne, fin octobre, de cette sixième édition :

LES TRAVAUX D'HERCULE

Livret de Robert de Flers et Gaston Arman de Caillavet
Musique de Claude Terrasse
Mise en scène de Benjamin Kerautret

Nous ne manquerons pas de communiquer les détails de cette reprogrammation dès que possible,

qui se tiendra bien sûr dans le respect des directives à cette période. Dans l'attente de cet événement.

Téléphone : 07 83 17 31 68

Adresse mail : danslespasdeterrasse@gmail.com

Adresse du site web :

<https://www.dans-les-pas-de-terrasse.fr/>

FESTIVAL
CLAUDE
TERRASSE OPÉRETTE

6^e ÉDITION

LES TRAVAUX D'HERCULE

Ensemble Kaïnos

8, 9, 10 mai 2020
Salle de la Grange
Le Grand-Lemps

Renseignements :
07 83 17 31 68
danslespasdeterrasse@gmail.com

Ventes :
magasins Vival, SV Boutique, en mairie
<https://www.dans-les-pas-de-terrasse.fr/billetterie-reservation/>

Lempsichœur



LE LEMPSICHOEUR

Le Lempsichœur est une chorale créée au Grand Lemps il y a plus de trente-cinq ans. Nous vous proposons diverses manifestations chaque année : concerts annuels, concert de Noël, Karaoké de la St Valentin... Nous participons aux festivités locales : fête de la musique, quand nous le pouvons à la fête de la Rosière et lorsque nous y sommes invités : à l'anniversaire du jumelage et au festival Claude Terrasse.

Comme vous vous en doutez, Le Lempsichœur a été très impacté par toutes ces mesures de confinement. Nous n'avons pu donner aucun des concerts que nous avons projetés et annoncés.

Nous ne savons d'ailleurs pas encore quand nous pourrions de nouveau reprendre les répétitions en salles ni bien sûr les concerts. Nous

repreons tout juste les répétitions à l'extérieur et trois mois sans répétitions rendent le travail plus conséquent. Notre chef de chœur Jacques Paulev et notre guitariste accompagnateur Jean-Paul Castellan ont hâte de nous aider à accorder nos voix afin que nous retrouvions le plaisir d'être en harmonie. Nous espérons que de nombreux chanteurs de tous pupitres et de tous âges viendront grossir nos rangs.

Comme les répétitions se font en extérieur, nous nous basons sur la météo et allons dans les jardins des choristes pour répéter. Ceux qui veulent se joindre à nous doivent me contacter à l'adresse suivante : lempsichoeur@hotmail.fr

Mais pour ne pas perdre le contact avec vous, notre public, nous prévoyons de faire venir un guitariste

classique de renommée internationale pour vous donner un récital début septembre. Avec les recommandations actuelles, ce serait sur réservation.

Et dans l'année à venir, nous vous préparons d'autres moments de bonheur à partager...

Merci à notre nouvelle équipe municipale et particulièrement aux personnes déléguées aux associations qui vont nous épauler dans les années qui viennent.

Cristine

Le Lempsichœur Chorale mixte variétés
Cristine RIGOLLOT
4 Impasse du Tabouret 38690 LE GRAND LEMPS
Tél. : 04.76.55.82.14 - web. <http://www.lempsichoeur.fr>

Les inscriptions à l'école maternelle La Farandole sont toujours possibles !



À la rentrée de septembre 2020, l'école maternelle accueillera les enfants nés en 2015, 2016, 2017 et 2018 si les effectifs le permettent. Les enfants seront accueillis dans une école spacieuse et rénovée.

Ils pourront apprécier sa fonctionnalité et son confort.

L'école maternelle dispose de locaux répondant aux normes d'accessibilité avec une extension effectuée comprenant un dortoir, un préau...

Le projet d'école 2018-2021 a pour

priorités : mobiliser le langage dans toutes ses dimensions et construire les premiers outils pour structurer sa pensée.

De nombreuses activités éducatives sont proposées aux élèves tout au long de l'année scolaire.

La commune organise une garderie chaque matin à partir de 7h30, et chaque jour après la classe jusqu'à 18h30.

Des activités récréatives sont proposées aux enfants.

Les temps de garderie sont encadrés par les ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles). Le service de restauration scolaire est accessible à tous les enfants scolarisés.

Pour inscrire votre enfant ou pour des informations complémentaires, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Madame Pascale Le Coguiac, directrice de l'école maternelle La Farandole, en téléphonant au : 04.76.55.86.57.

École Les Tilleuls

7 Rue de la Galette 38690 Le Grand-Lemps
Inscriptions et renseignements pour 2020 / 2021,
auprès de Madame Stéphanie Fleury :

Par allo au 04 76 55 87 43

Par email : direction@ecolelestilleuls.wordpress.com

Par internet : direction@ecole-les-tilleuls.fr

Une classe petite section maternelle accueille les enfants à partir de 2 ans et demi, l'enseignement se poursuit jusqu'au CM2.

Une cantine est à la disposition de vos enfants. La garderie est ouverte à 7h30 le matin et un temps d'étude est prévu le soir de 16h30 à 18h30.

Le cadre de l'école ombragé par des tilleuls est agréable, avec une salle informatique pour les grands et des jeux récréatifs pour les plus petits.

Toutes nos classes sont dotées d'un équipement numérique interactif.

Nous vous renseignerons sur les ateliers autonomes de manipulation inspirés de la pédagogie Montessori, du phonozoo : une association des lettres à un animal, à un végétal, à un son, à un geste, etc. pour appréhender la lecture.

Vos enfants se découvriront « LES ALPHAS » un apprentissage à la lecture par l'ouïe, la vue, le toucher... tous les sens de l'enfant.

Toutes les classes disposent d'un temps de travail et d'outils « PIDAPI » : cela signifie que chaque enfant avance et progresse à son rythme.

Pour 2020 / 2021, une intervenante dans toutes les classes initiera à la langue anglaise.

ROSIÈRE 2020

Pour répondre à l'attente des lempsiquois, la nouvelle municipalité fait face à l'incertitude de la situation sanitaire pour présenter la traditionnelle et attendue fête de la Rosière.

Le comité des fêtes, en lien avec la mairie, doit organiser le bon déroulement de cette manifestation. Plusieurs formules ont été envisagées et analysées mais aucune ne permettait, par manque de temps et au vu des contraintes sanitaires de réussir cette fête.

C'est donc à contre cœur que nous annulons cette année La Rosière, si importante à vos yeux.

Cette décision si difficile à prendre répond à la priorité de préserver la santé de tous.

Cependant la date arrêtée pour La Rosière est aussi celle des journées du patrimoine et nous travaillons à faire pour cette occasion une journée riche et festive.

Nous comptons sur votre compréhension et vous donnons rendez-vous l'année prochaine, du 17 au 20 Septembre 2021 pour une fête de la Rosière d'autant plus belle !

Au Bonheur des Fleurs



Votre fleuriste a changé de propriétaire depuis le 1^{er} juin 2020.

C'est maintenant M. Benjamin Viaud le nouveau propriétaire. Agé de 28 ans, il vient

de Tullins et est également devenu le Président de la Dynamique Commerciale Lempsiquoise.

Madame Nathalie PICCARDI dont vous aviez l'habitude au magasin reste toutefois employée.

La boutique est ouverte du lundi au dimanche aux horaires suivantes :

- le lundi de 8 h à 12 h 30
- du mardi au samedi de 8 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h
- le dimanche de 8 h à 12 h 30

La boutique propose également l'entretien de tombes dans le cimetière du Grand-Lemps.

Pour toute demande, veuillez-nous contacter au 09.51.80.60.25 ou directement en Magasin.

Nous pouvons livrer vos fleurs, cependant nous ne faisons pas Interflora pour le moment.

Nous avons un site internet où la commande en ligne est possible, tout comme la livraison ou la récupération de commandes en magasin.

Le site est le suivant : www.aubonheurdesfleurs.com et vos cartes de fidélité ne changent pas.

M. Viaud Benjamin

AU BONHEUR DES FLEURS

41 rue de la République 38690 Le Grand Lemps

Renforcez vos défenses immunitaires

Les beaux jours sont là, propices au réveil de la nature et au développement des pollens et allergènes.

Peuvent apparaître alors les allergies et leurs symptômes caractéristiques tels que toux, rhumes, rhinites, conjonctivites, éternuements, fatigue, troubles du sommeil ...

La réflexologie vous aide à faire face aux agressions extérieures en renforçant votre système immunitaire.

Faites appel à la réflexologie, stimulez vos défenses immunitaires et profitez de votre été.

Pour plus d'informations, contactez-moi

Florence Bouvard, Votre réflexologue

06 26 84 44 60 - contactfbreflexologie@gmail.com

<https://contactfbreflexo.wixsite.com/reflexologie-isere>



Le Garage « Le Grand Lemps Auto » a changé de propriétaire.

Monsieur BURETTE et son équipe sont là pour vous accueillir au **Garage « Les Chaumes »**

Du Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Tel : 04 76 55 97 69 -

Site : www.garage-des-chaumes.fr

Nouveauté au cabinet de Bien-être !



Le Voile du Futur s'agrandit avec l'arrivée d'une nouvelle magnétiseuse, Coralie Reboux, qui vient compléter les soins apportés par Laëticia Garcia. La nouvelle boutique de pierres, bijoux, encens, livres, bougies... vous accueille depuis le mois de juin tous les jours de 9h à 12h et de 13h à 17h. En dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez retrouver les produits en ligne et réserver vos rendez-vous sur notre site internet : www.levoiledufutur.com.

Laëticia Garcia, Thérapeute de l'âme

Coralie Reboux, Magnétiseuse

Le Voile du Futur

31 rue de la République 38690 Le Grand Lemps

09 54 63 38 35 - levoiledufutur@gmail.com

The Voice

Comme vous le savez, votre fleuriste du Grand Lemps a une autre passion : la chanson. Après le confinement, elle projette de s'inscrire à The Voice dans le but de participer au casting de 2021.

Pour la soutenir et l'aider dans son choix de chanson, écoutez-la sur YouTube (Nathalie Piccardi) et n'hésitez pas à vous abonner et mettre un « like » sous les chansons que vous préférez. Merci pour votre soutien !

Nathalie Piccardi

Les jardins lempsiquois

Nous voilà repartis pour la quatrième année de cultures maraichères. Parcelles individuelles et jardins collectifs sont cultivés par nos jardiniers amateurs.

Si vous avez envie de « gratter la terre » en méthode classique ou en permaculture, venez nous voir, nous serons heureux de vous accueillir.



Contact : 06 89 26 17 71

Mail : lesjardinslempsiquois@gmail.com

Web : <https://les-jardins-lempsiquois5.webnode.fr>



Festival Peyotl BIÈVRE NATURE ET CULTURE 4^E ÉDITION

**Samedi 29 août 2020 - 17h-23h
Parc de la Mairie, Le Grand-Lemps**

À année exceptionnelle, édition particulière !

L'association Peyotl est heureuse de vous annoncer que la 4^e édition du **Festival Peyotl, Bièvre, Nature et Culture devrait se tenir le samedi 29 août 2020 dans le Parc de la Mairie de Le Grand-Lemps de 17h à 23h.**

La crise sanitaire actuelle et les incertitudes qui lui sont liées n'ont pas permis à l'équipe de Peyotl de préparer cet important événement dans les meilleures conditions et de pouvoir vous le proposer dans son format habituel.

Cependant, les membres de l'association Peyotl restent plus motivés que jamais à défendre la culture sur le territoire et s'associent avec l'équipe de Hang'art, l'association pour proposer une version allégée de cette édition 2020.

Notre souhait est de recentrer l'événement vers un moment convivial et chaleureux durant lequel vous aurez le loisir de vous retrouver autour d'un programme simplifié mais toujours aussi riche et varié.

Cet événement reste cependant lié au contexte sanitaire actuel et une annulation pourrait advenir en fonction des préconisations gouvernementales.



**Plus d'informations à venir
sur les sites internet de la Mairie,
de la CCBE et la page Facebook
de l'association Peyotl :**
[https://www.facebook.com/
PeyotlAssociation/](https://www.facebook.com/PeyotlAssociation/)

Se garer en ville du premier coup : on appelle ça une légende urbaine !

À la suite du déconfinement, les mauvaises habitudes ont ressurgi concernant le stationnement sur la place du Château. Il a été décidé, en concertation avec M. William Mamis : ASVP, de commencer une campagne de prévention à l'attention des automobilistes. Voici le petit macaron qui sera apposé sur votre pare-brise. Comme vous pouvez le constater, pour l'instant pas de verbalisation mais un rappel à la loi. D'ici quelques temps, par contre, la verbalisation sera de nouveau de mise. Pour y échapper, il suffit d'exposer votre disque de façon visible. Vous n'en avez pas ? La mairie vous en remet un gratuitement sur présentation de votre pièce d'identité.

AVERTISSEMENT AVANT VERBALISATION

Madame, Monsieur,

VOTRE VÉHICULE EST STATIONNÉ EN ZONE BLEUE

Le disque bleu est obligatoire

Du mardi au samedi de 9h00 à 18h00

Durée du stationnement 1h30

L'infraction relevée est passible d'une amende de 35€

Si vous n'en possédez pas, des disques bleus sont à votre disposition

au bureau de La Police Municipale de la mairie. Cette infraction sera de nouveau, bientôt verbalisée.

Merci de respecter le code de la route.

Vous ramassez la crotte de votre chien dans un sac : bravo !

Un simple rappel pour nos amis les bêtes et en particulier à ceux qui les promènent.

À La Mairie, nous offrons gratuitement un « porte-sacs à déjection ».

Il est fixable à la laisse ou au collier par un simple mousqueton facile à employer. Vous trouverez à l'intérieur de ce support un rouleau de sacs poubelles d'une utilisation très aisée pour ramasser la déjection sans vous souiller les mains.

Ce rouleau est gratuit, vous le retirez à l'accueil de la Mairie, sur présentation du carnet de santé de votre animal. **Ce geste civique nous permettra de conserver nos rues propres... et vous évitera une amende de 35 euros.**

Vous remerciant par avance de votre aide à la propreté de notre village.



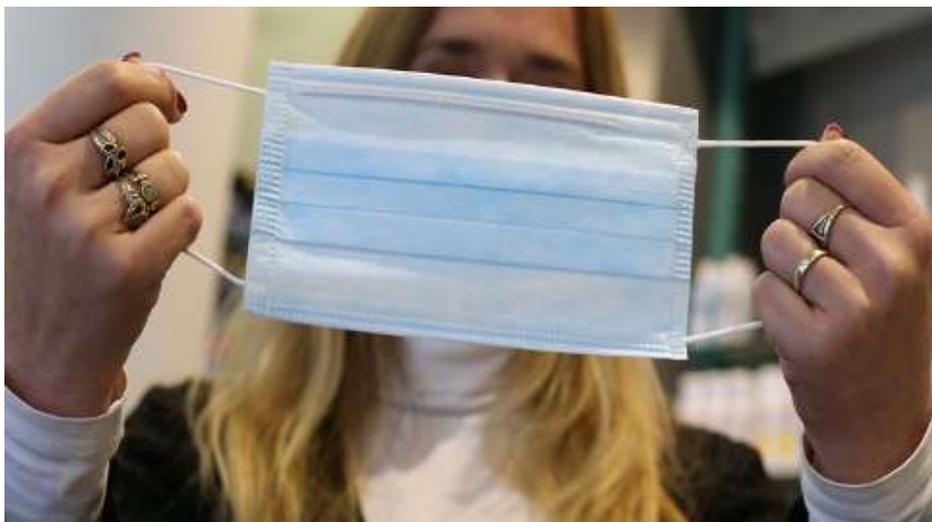
Association des commerçants

Réciproquement nous voulions nous rencontrer. La pérennité de notre village tient à votre dynamisme et vos services Mesdames et Messieurs les commerçants. Le coronavirus a invalidé toutes vos fêtes et vous nous présentez un bouquet de réjouissances et d'animations au Grand Lemps impressionnant. Nous

allons accompagner par tous nos moyens : informations, communications, logistiques et matériel, panneaux et revues votre volonté et votre bonne humeur dès ce confinement terminé, et une autorisation préfectorale acquise.

■ Coin du philosophe

Confinement



Disons-le sans détour, la nouvelle équipe municipale a été confinée, nous avons donc pris du retard sur les dossiers en attente. Nous avons donc démarré sur les « chapeaux de roue », par exemple, préparer la rentrée scolaire dans les conditions difficiles n'a pas été une partie de plaisir pour les parents et les enseignants. Mais le confinement a révélé des vocations des changements.

Le slogan : « restez chez vous » est discutable, car il implique un ordre sans appel et des dispositifs de surveillance et de sanction, nos amis allemands avaient pour slogan : « restons chez nous » qui lui implique une responsabilité collective. C'est une autre façon de penser le rapport aux autres.

Les Français les plus démunis sont ceux qui ont plus souffert du confinement, les grandes idées sur l'éloge de la tranquillité sont un luxe et tout le monde ne peut se le permettre. Le personnel soignant en tout cas n'a pas profité de cette soi-disant tranquillité...

Pour le philosophe Jérôme Lèbre, l'immobilité n'a de sens que si elle concerne l'espace public, la reprise doit mener à l'Autre. Restez chez-soi ne donne pas de sens à notre isolement. Pourtant notre système économique n'aime pas l'immobilité, il est selon Lèbre plus sur le : circuler, il n'y a rien à voir. Or, ce qui est statique est subversif, les foules qui marchent font moins peur que les foules immobiles.

Mais si notre culture ne laisse que peu de place à la méditation, beaucoup d'entre-nous ont été sensibles à ces moments de repli, d'arrêt sur image, à ces moments où l'on se pose des questions sur notre existence, emmener les enfants à l'école, courir pour aller au travail, courir pour faire les courses... Est-ce de cette vie dont nous rêvions ?

Coudre des masques pour les autres et pour les plus démunis comme l'ont fait certaines lempsiquoises n'est-ce pas plus porteur de sens, les débuts d'un nouveau rapport avec les autres ?

Ces nouvelles formes de solidarité correspondent parfaitement à ce que nous élus du Grand-Lemps voulons de tout notre cœur, même si nous savons que la bonne volonté ne suffit pas toujours, mais nous apprécierons toujours une main tendue vers l'Autre.

Nous savons tous que l'Autre n'est jamais comme l'on voudrait qu'il soit, le seul remède étant d'éviter les jugements, un peu comme dans ce sketch de Raymond Devos où un mime doit mimer un type qui ne fait rien, comme il n'y arrive pas, le metteur en scène dit : on paye ce type pour ne rien faire et il ne le fait pas !

Roger Bayot

État civil

MARIAGES

- › Karine BARBERO
et Christian UGNON-COUSSIOZ
7 décembre 2019
- › Pothy DANGBA et Frédéric GIRAUD
8 février 2020

NAISSANCES

- › Gaston BURILLE : 9 novembre 2019
- › Matéo BOISSIER : 24 novembre 2019
- › Aliya DEMIR : 26 novembre 2019
- › Anastasia SICAUD : 21 décembre 2019
- › Maël VISCOGLIOSI : 1^{er} janvier 2020
- › Léon RIGGI : 20 janvier 2020
- › Maël BERNET SAUVAN : 20 janvier 2020
- › Biel CAMPUS : 17 février 2020
- › Lola LOUIS-GAVET : 20 avril 2020
- › Logan LEROY : 28 avril 2020
- › Mathilde GUET : 29 avril 2020
- › Lin THIEBAUT : 29 avril 2020
- › Lina BENSALÉM : 31 mai 2020
- › Sehya UM : 16 juin 2020

DÉCÈS

- › André ACHARD : 21 novembre 2019
- › Georges RIVOIRE : 25 novembre 2019
- › Jean NASELLI : 4 décembre 2019
- › Manuela BAYO-VILLA veuve MILLON : 18 déc. 2019
- › Léon BONIN : 5 janvier 2020
- › Gabrielle VIAL veuve DOUBLIER : 5 janvier 2020
- › Ernestine RIBIOLLET veuve DUBOIS : 7 janvier 2020
- › Luc TROPEL : 17 janvier 2020
- › Rémi ROSIQUE : 20 janvier 2020
- › Roger CHARPENAY : 02 février 2020
- › Marguerite ANDRES veuve FERRAGUT : 11 fév. 2020
- › Yvette PAYSAN veuve JACQUET : 24 février 2020
- › Madeleine FAYOLLE veuve PEJOT : 26 février 2020
- › Alain HERTLING : 29 février 2020
- › Andrée FRANCOIS veuve PEILLET : 16 mars 2020
- › Daniel GOGUET : 26 mars 2020
- › Antonin REBOUD : 28 mars 2020
- › Marie-José JUNGELS veuve ROSE : 29 mars 2020
- › Guiseppa MESSINA veuve ROBERT : 31 mars 2020
- › Marie-Thérèse FLOURY veuve MASSOT : 2 avril 2020
- › André MARTIN : 9 avril 2020
- › Gisèle GOBBO veuve PIERRE-ETIENNE : 19 mai 2020
- › Paulette LAFORGE veuve DE LUCIO : 24 mai 2020
- › Marie PRUDHOMME veuve MILLAT : 20 juin 2020

Déchèteries : reprise aux horaires habituels

Pour rappel, les horaires d'ouverture en été sont les suivants :

CHÂBONS

- | | |
|----------------------|---------------------------------|
| Lundi : 14h – 18h | Vendredi : 9h – 12h / 14h – 18h |
| Mardi : 9h – 12h | Samedi : 9h – 12h / 14h – 18h |
| Mercredi : 14h – 18h | |
| Jeudi : fermé | |

Pour les autres déchèteries, consulter le site de Bièvre-Est.

Événements

- › FESTIVAL PEYOTL : samedi 29 août 2020
- › FORUM DES ASSOCIATIONS : samedi 5 septembre 2020
- › JOURNÉE DU PATRIMOINE : 20 septembre 2020
(Sous réserve de l'évolution des contraintes sanitaires)

NOUS VOUS RAPPELONS L'OBLIGATION DE PORTER UN MASQUE DANS TOUS LES BÂTIMENTS PUBLICS, DONT LA MAIRIE, POUR VOTRE PROTECTION ET CELLE DE VOTRE INTERLOCUTEUR.



LE GRAND LEMPS

FORUM des ASSOCIATIONS

EN PLEIN AIR - CENTRE VILLE
(Salle de la Grange en cas de pluie)

SAMEDI
5 SEPTEMBRE 2020
de 9h à 12h

ENTRÉE LIBRE
ANIMATIONS - BUVETTE

www.legrandlemps.fr

En vertu de l'article L. 541-10-1 du code de l'environnement, ne pas jeter sur la voie publique. ©Les Créations de LNA